

2021/532

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Délibération n° DC 2021-148 ANNULE ET REMPLACE DC2021-133 SUITE A ERREUR MATERIELLE

Date de la convocation: 23/09/21

Conseillers en exercice : 122 Conseillers présents : 83 Conseillers représentés : 12

Le trente septembre deux mille vingt et un, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents: 001 POTRON Pierre, 005 CHANCE Jean-Michel, 006 NANJI Léopold, 009 HERBAY Christelle, 011 PERTUS Xavier, 012 MANACH Christiane, 014 GOMEZ Jean-Baptiste, 015 THIERION Vincent, 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 023 GENTY Jean Charles , 024 NIZET Bénédicte , 025 NIZET Sylvain, 026 LOBIDEL Alain, 027 CERRAJERO Eladio, 028 MEIS Michel, 029 SIGNORET Francis, 032 MANESSE Jean Eric , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne, 040 MATHIAS Frédéric, 043 SEMBENI Peggy, 044 POUCET Eric, 045 QUEVAL Guillaume, 046 SINGLIT Benoît, 048 FOURCART Marie Hélène, 049 ANDREY Danièle, 051 RAGUET Philippe, 052 LELOUP Nathalie , 053 LORIN Dominique, 055 VERNEL Martine, 056 CHOAY Corinne, 057 DEMISSY Pierre, 058 RAULET Olivier, 060 MANCEAUX Christophe, 061 BOUILLEAUX Jean Pol, 062 PIEROT Chantal, 063 AUROUX Emmanuel, 064 MALVAUX André, 066 OUDIN Denis, 069 OUDIN Hubert, 070 GROSSELIN Jacques, 071 MARCHAND Fabrice, 073 MACHINET Xavier, 074 DUMANGE Dominique, 075 GUERIN Anne Marie, 077 NAUDIN Muriel, 078 RENAUX Thierry, 079 BERTHELEMY Mathieu, 080 LORFEUVRE Gérald, 081 ROBIN Dominique, 084 FLEURY Vincent, 086 MACHINET Thierry, 087 SALEZ René, 089 VAN DEN BERGH Charles, 090 PIRAS Caroline, 091 BOUILLON Mathieu , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël, 098 BESANCON Tony, 099 LE GALL Jean François, 100 CANIVENQ Roland, 101 DAUPHY Bruno, 102 BAUDART Martine, 103 BERGERY Marie Claude, 104 BOLY Francis, 105 CARPENTIER Dominique, 107 COLSON Pascal , 108 COURVOISIER Frédéric , 110 DION Valentine , 111 DUGARD Yann , 113 GODART Olivier , 115 MACHINET Jean Baptiste, 118 LEBON Christophe, 120 PAYEN Françoise, 121 RENOLLET Hubert

Ont donné procuration: 008 CARRE Joël (à 001 POTRON Pierre), 010 CORNEILLE Jean-Pierre (à 026 LOBIDEL Alain), 020 MARCHERAS Laetitia (à 029 SIGNORET Francis), 031 LALLEMENT Séverine (à 023 GENTY Jean Charles), 042 HUSSON POISSON Fanny (à 044 POUCET Eric), 047 BECHARD Isabelle (à 040 MATHIAS Frédéric), 054 VALET Bruno (à 051 RAGUET Philippe), 109 DESGEORGES Marc (à 111 DUGARD Yann), 112 FESTUOT Annie (à 121 RENOLLET Hubert), 114 HAUDECOEUR Agnès (à 115 MACHINET Jean Baptiste), 116 LAIES Benoit (à 103 BERGERY Marie Claude), 117 LAMPSON Nadège (à 118 LEBON Christophe

Secrétaire de séance : M. Dominique DUMANGE

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES RELATIVE AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LE MARCHE DE SUIVI-ANIMATION DE L'OPAH

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.1414-3;

Vu les statuts de la communauté de communes et notamment la compétence Politique du logement et du cadre de vie ;

Vu la délibération du bureau en date du 21 juillet 2021 approuvant une convention de groupement de commande pour le marché de suivi animation de l'OPAH ;

Vu la délibération n°DC2021/103 du 30/09/21 approuvant la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à l'échelle des Communautés de communes de l'Argonne Ardennaise, des Crêtes Préardennaises et du Pays Rethélois pour une durée de 5 ans ;

.../...



.../... Page 2/2 - Délibération DC2021-148

Considérant que la commission d'appel d'offres est composée d'élus de chaque EPCI et comprendra :

- Les Présidents des 3 EPCI membres du groupement
- Un représentant titulaire de la CAO propre à chaque EPCI
- Deux suppléants de la CAO propre à chaque EPCI

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE de :

- DE DESIGNER M. Yann DUGARD, membres titulaire et Messieurs DESTENAY Roland et MACHINET Jean-Baptiste, membres suppléants de la commission d'appels d'offres.
- DE DONNER pouvoir au Président ou son représentant de signer toutes pièces administratives et comptables nécessaires.

Le résultat du vote est le suivant :

94 voix POUR,

1 NE PREND PAS PART AU VOTE : M. BERTHELEMY Mathieu

Pour copie conforme.

Le Président.

**Benoit SINGLIT**